ACADÉMIE DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Division des élèves et des affaires financières

Chef de division
Isabelle Fulminet
Tél : 05 87 01 20 76
Mél : Isabelle.Fulminet@ac-limoges.fr

Affaire suivie par :
Catherine Lachesnais
Tél : 05 87 01 20 66
Mél : Catherine.Lachesnais@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 22 septembre 2022

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : prix FunamBulles.

Je vous informe du lancement de l'édition 2022-2023 du prix FunamBulles, prix littéraire de bande dessinée de l'académie de Limoges.

1. Les sélections

Cette année, sept sélections sont proposées, de la maternelle aux classes post-baccalauréat en lycée (cliquez sur les liens ci-dessous pour voir les sélections) :

- GS – CP
- CE1
- CE2 – CM1
- CM2 – 6ème
- 5ème – 4ème
- 3ème – 2nde
- lycée+ (première, terminale, classes post-baccalauréat)

Chaque sélection est composée de quatre à six BD (selon l'âge des lecteurs) choisies pour leur diversité thématique et graphique, afin de pouvoir susciter la curiosité des élèves ainsi que les échanges en classe.

L'ensemble des sélections figure sur le blog du prix.

Le principe du prix est simple : les élèves lisent les BD de la sélection choisie par leur enseignant et votent en fin d'année pour leur BD préférée (les BD sont à commander directement auprès du libraire de votre choix).

2. Les concours

Le prix FunamBulles vous offre également la possibilité de participer à quatre concours :

- un concours de commentaires argumentés publiés sur le blog ;
- un concours de dessins ;
- un concours de capsules audios ;
- un concours de bulles.

Les élèves lauréats seront récompensés : il y a des dizaines de BD à gagner !

Les modalités de publication des commentaires sur le blog et les règlements des quatre concours seront communiqués prochainement aux établissements inscrits.

3. Les inscriptions

Les inscriptions à l'édition 2022-2023 du prix FunamBulles sont ouvertes **du 15 septembre au 15 novembre 2022 inclus**.

Cette année, l'inscription se fera en deux étapes :

1. Inscription par le biais d'un formulaire en ligne.

2. Confirmation de votre inscription par recensement de votre projet FunamBulles dans l'application Adage (portail Arena) **avant le 15 novembre 2022**. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter la fiche élaborée par la délégation académique à l'action culturelle.

4. Les ateliers de dessin et les rencontres avec les auteurs

L'équipe du prix FunamBulles[1] vous propose de vous mettre en relation avec des auteurs et dessinateurs pour, au choix :

- **rencontrer un auteur du prix en visioconférence**. Le coût de la rencontre est à la charge de l'établissement mais finançable avec le Pass culture (part collective) à partir de la quatrième (tarif de la charte des auteurs : environ 275 € brut HT pour une demi-journée de trois heures, fractionnable en deux rencontres d'une heure trente) ;

- **organiser**, **dans votre classe**, **un atelier BD animé par l'*École du crayon de bois***. Le coût de l'atelier est à la charge de l'établissement mais finançable avec le Pass culture (part collective) à partir de la quatrième. Tarifs : 50 € de l'heure pour un intervenant pour 15 élèves maximum, 100 € de l'heure pour deux intervenants pour 30 élèves maximum (+ frais de déplacement). La durée et le contenu de l'atelier sont à définir avec les intervenants en fonction des attentes de chaque enseignant.

Pour toute question vous pouvez contacter l'équipe du prix FunamBulles à l'adresse suivante :
prixfunambulles@gmail.com.

Signé

Dominique MALROUX

[1] Composition de l'équipe du prix FunamBulles :
- Emilie Vennat-Louveau, professeure des écoles (école élémentaire de Bessines) ;
- Pauline Texier, professeure des écoles (école élémentaire Saint-Exupéry à Isle) ;
- Corinne Désiré, professeure de lettres modernes (collège A. Calmette à Limoges) ;
- Ingrid Nys, professeure de lettres modernes (collège de Bessines) ;
- Leila Fleurat-Lessard, professeure-documentaliste (collège de Bessines) ;
- Perrine Andres, professeure de lettres modernes (lycée Jean Giraudoux à Bellac) ;
- David Prevost, professeur de lettres modernes (lycée R. Dautry à Limoges).